

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 34 (1896)
Heft: 34

Artikel: Eugène Pradel à Lausanne
Autor: Pradel, Eugène
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-195689>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE

SUISSE : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.

ETRANGER : Un an, fr. 7,20.

Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES

Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Eugène Pradel à Lausanne.

Dans son supplément de dimanche dernier, la *Tribune de Lausanne* citait un exemple d'improvisation poétique d'Eugène Pradel, que nous reproduisons, et qui est vraiment remarquable. Il s'agissait, pour le poète, d'improviser des vers sur deux mots donnés au hasard par ses auditeurs : *chat* et *nuage*. Et Pradel improvisa immédiatement ce couplet :

Vous croyez que chat et nuage
S'accoupleront malaisément ?
Et vous cherchez, sur mon visage,
A deviner tout mon tourment.
Les réunir, n'est point merveille ;
Mon refrain va vous le prouver :
Quand un chat se gratte l'oreille,
C'est qu'un nuage va crever.

Eugène Pradel, né à Paris en 1787 et mort à Wiesbaden, en 1857, fut, en effet, le plus célèbre des improvisateurs français. Vers la fin de l'Empire, nous disent ses biographes, il commença à se faire connaître par des pièces de vers, de petits poèmes, des vaudevilles, etc. Sous la Restauration, des chansons politiques lui valurent plusieurs condamnations.

» Rompu avec toutes les difficultés de la versification, doué au suprême degré du don d'improviser, il commença à donner, en 1824, à Paris, puis dans les principales villes de France, des séances qui eurent un grand succès. On vit alors Pradel dépasser, par son étonnante facilité, tout ce que l'Italie, cette terre classique de l'improvisation, avait produit en ce genre. On ne lui attribue pas moins de cent cinquante tragédies, comédies, vaudevilles, etc.

Eugène Pradel donna deux fois des séances d'improvisation à Lausanne. Lors de son dernier passage, en 1844, il prit congé de son auditoire — composé, paraît-il, en majeure partie de dames — en le remerciant par la chansonnette qu'on va lire, imprimée chez MM Corbaz et Robellaz, et que nous avions depuis longtemps en portefeuille :

AUX DAMES DE LAUSANNE, ADIEU !

Chansonnette

qui a terminé la quatrième soirée d'improvisation
donnée au Casino de Lausanne le 28 décembre 1844PAR M. EUGÈNE DE PRADEL
Dédicée aux dames.

Aute : Faut l'oublier.

Muses, je pars... votre sourire
Fut pour moi comme un talisman :
J'ai retrouvé près du Léman
Quelques chants heureux sur ma lyre.
Là j'ai senti ce jeune feu,
Qu'un seul de vos regards inspire,
Se ranimer encore un peu ;
Mais ce soir même il faut vous dire :
Adieu, je pars ; muses, adieu !

De Lausanne le doux rivage,
Par moi, jadis, fut visité.
Votre noble hospitalité,
Deux fois, accueillit mon passage.

Quinze ans ont poursuivi leur cours,
Sans nuire à vos formes polies,
Et vous savez plaire toujours ;
Et vous êtes toujours jolies...
On dit quinze ans ; c'est quinze jours !

Au déclin d'un pèlerinage,
Semé de bienfaits et de pleurs,
Je crois revoir toutes les fleurs
Dont s'est embelli mon voyage.
O femmes, quand tout va flir,
Votre image au cœur se reflète,
Dans le passé, dans l'avenir...
Vers vous s'envole du poète
Dernier penser, dernier soupir.

Voici venir une autre année.
Que Dieu l'ouvrant par un beau jour,
Aux souhaits du vieux troubadour,
Vous la déroule fortunée !
Riches de vertus et d'appas,
Et par vos grâces souveraines
Fixant le bonheur sur vos pas,
Lausannoises, pour vos étrennes,
Je n'ai qu'un vœu : né changez-pas !

Ma perspective est enchantée ;
Et bravant le destin moqueur,
Pour la boussole de mon cœur,
Vous êtes l'aiguille aimantée.
Par un cher espoir affiré,
A votre souvenir fidèle,
Rêvant un retour désiré...
Je ferai comme l'hirondelle,
Vers le printemps, je reviendrai !

Escapade d'une lionne.

Un de nos abonnés du district d'Orbe nous écrit :

« On a grand'peine à se remettre de la peur bleue causée par l'escapade de la « lionne du Sahara », échappée de sa cage, entre Orbe et la gare de Chavornay, le 11 août, au soir.

» Lorsque après avoir eu la fantaisie de manger l'un des chevaux du conducteur et renversé celui-ci d'un coup de queue, la bête prit en bondissant le chemin des marais, une frayerie inouïe s'empara de tout le monde et se répandit rapidement dans la localité :

» Où ira-t-elle?... qui renconfrera-t-elle?... reviendra-t-elle sur ses pas?... Telles sont les questions qu'on se posait avec angoisse.

» La municipalité eut une séance de nuit, dans le but d'organiser une battue générale. Cette séance fut très mouvementée et l'on y perdit un temps précieux, nos municipaux ne pouvant tomber d'accord sur la manière de procéder à cette terrible chasse. Les uns estimaient que la douceur était le moyen le plus sûr ; qu'un morceau de viande fraîche dans une main et un lacet dans l'autre, auraient plus de succès que la violence. Suivant les autres, les balles seules pouvaient avoir raison du roi des animaux.

» Enfin, ce dernier moyen finit par prévaloir, et l'on décida de faire battre la caisse le lendemain, de bonne heure, pour faire appel à tous les hommes de bonne volonté.

» Mais avant que le tambour eût réveillé nos paisibles habitants, une dépêche informant le

syndic que, vers 3 heures du matin, le courageux dompteur de la ménagerie Salvator avait pu s'emparer de la bête dans le voisinage d'Ende.

» Le syndic respira et tout le monde avec lui.

» Ah ! c'est que le moment fut en effet très grave : un lion en liberté, et pouvant se livrer, sur son passage, à tous les caprices d'un vorace appétit !...

» C'est qu'avant de croquer un bourgeois d'Orbe ou d'Ependes, ce quadrupède n'a pas besoin de vermouth.

» Mais ce qu'il y a de plus déplorable en toute cette affaire, c'est que quelques farceurs répandirent le bruit que tout ce qu'on avait dit de la capture de la lionne par son dompteur était absolument faux et qu'on avait tout simplement voulu, par là, tranquilliser les habitants de la contrée. Ils ajoutaient que la bête rôdait encore dans les environs, et que, deux jours après son évasion, on l'avait aperçue à 5 heures du matin, non loin d'Agiez, où elle avait mangé deux moutons pour premier déjeuner.

» Cette fumisterie prit si bien que nombre de gens sont encore sur les dents. Les femmes ne sortent plus et causent beaucoup moins. Quant aux hommes, j'en connais plus d'un qui, sans en avoir l'air, ne va pas sans inquiétude aux travaux de la campagne. Le moindre objet roussâtre lui paraît suspect.

» Eh bien, je comprends ça, je comprends que les imaginations travaillent, car est-il rien de plus affreux que la perspective d'une pareille rencontre en plein champ ?...

» Tout cela me remet en mémoire quelques vers d'un joli monologue de Guiard, que vous connaissez sans doute, et dont le héros a manqué son mariage par le seul fait de l'opportunité d'une mouche. Furieux contre cet insecte, il s'écrie :

Dans mon malheur ce qui surtout m'enrage,
C'est l'écueil contre quoi je viens faire naufrage,
C'est cet immense effet et ce chétif ressort :
Une mouche se fait l'arbitre de mon sort !
Et nous faisons la guerre aux panthères farouches,
Aux tigres, aux lions... et non la guerre aux mouches ! Voilà nos ennemis véritables ! — Pourquoi
En cherche-t-on si loin quand on en a chez soi ?
Les tigres, les lions, dont on poursuit la race,
Ça vit dans le désert, ça se tient à sa place.
Les mouches sont chez nous, dans nos appartements,
Le jour, la nuit, au lit, à table, à tous moments,
S'introduisent partout, se croient partout chez elles,
Sous prétexte que Dieu leur a donné des ailes !...

» C'est très bien, mais si ce monsieur se fut trouvé sur la route d'Orbe à Chavornay quand la « lionne du Sahara » prit la clé des champs, il aurait peut-être tenu un autre langage.

» Ça vit dans le désert, ça se tient à sa place, nous dit-il. Pas tant que ça. Quand on vit dans le désert, on ne se confond pas les marais d'Ependes avec le Sahara. Quand on reste à sa place, on ne quitte pas sa cage de fer... ,

» Cela dit, je vous prie de faire une bonne œuvre, monsieur le *Conteur* : Envoyez votre journal à ces pauvres gens d'Orbe, de Chavor-